

Rwanda: la salutare « droit d'inventaire » d'Emmanuel Macron

6 Au Rwanda, la France est restée « aux côtés d'un régime génocidaire » et c'est, pour elle, une « responsabilité accablante ». Pesés au trébuchet, les mots prononcés jeudi par le Président au Mémorial du génocide perpétré contre les Tutsis, à Kigali, feront date. Ils sont à l'honneur de notre pays.

Face à cette « éclipse de l'humanité », Emmanuel Macron a la distance que lui

confère le privilège de la jeunesse: il était alors en classe de première. Mais il parle désormais au nom de la France, se livrant à ce que Lionel Jospin qualifia un jour de « droit d'inventaire ».

C'est un exercice salutaire, car les nations se grandissent en endossant les pages noires de leur histoire. Certes, la repentance n'a pas bonne presse dans la France d'aujourd'hui, même si quelques

souvenirs de catéchisme nous en rappellent les vertus.

A Kigali, le chef de l'Etat a créé une obligation de continuité pour ses successeurs. Comme lorsque Jacques Chirac reconnaissait la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs ou faisait inscrire dans la loi l'esclavage comme crime contre l'humanité.

On trouvera bien, ici ou là, quelques

nostalgiques de la Mitterrandie, qui semblent n'avoir « rien appris, ni rien oublié » selon le mot de Talleyrand. Ils n'ont pas su saisir l'occasion offerte par Emmanuel Macron pour faire, enfin, leur aggiornamento et reconnaître leurs erreurs. Tant pis pour eux: ils appartiennent déjà au passé.

Regardons plutôt l'avenir avec la grande question mémorielle qui bouche

toujours l'horizon des prétendants à l'Elysée: celle de la colonisation et de la Guerre d'Algérie - et de la réconciliation avec ce pays. Car, comme Emmanuel Macron l'a fait habilement à Kigali, il faudra bien qu'un jour un Président français aille demander aux Algériens de « nous faire le don de nous pardonner ».

Jean-Dominique Merchet
@jdmerchet

Les critiques subies par la plateforme médicale révèlent l'incapacité du monde de la santé à collaborer avec les entreprises, pourtant essentielles pour faire tourner l'écosystème sanitaire

Public-Privé Doctolib, une réussite qui dérange

Schizophrénie

A partir de lundi prochain, tous les adultes vont pouvoir se faire vacciner contre la Covid-19. Ils peuvent prendre rendez-vous en ligne sur les plateformes Doctolib, Keldoc et Maïia depuis jeudi. L'Assurance-maladie a également lancé un site Internet qui permet aux personnes vaccinées avant le 3 mai de récupérer leurs attestations certifiées. 24 millions de personnes ont reçu au moins une injection. Le gouvernement veut atteindre l'objectif de 30 millions de primo-vaccinés d'ici au 15 juin.

Anne Bayle-Igniez

« ON S'INQUIÈTE SOUVENT de la domination des entreprises américaines. Pour une fois que nous avons une entreprise leader en France et en Europe, qui a ses effectifs en France, qui paie ses impôts en France, qui a sa recherche et développement en France... soyons fiers de @doctolib! », tweetait la semaine dernière le secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques Cédric O. Deux ans auparavant, le même effectuait sa première

visite officielle dans les locaux de la jeune start-up, tout juste valorisée à plus d'un milliard de dollars. Il a fallu à son fondateur Stanislas Niox-Château six petites années pour transformer une simple idée en licorne. Et en fierté nationale.

Devenu acteur incontournable dans la gestion de la prise de rendez-vous de la campagne de vaccination contre la Covid-19, Doctolib est aujourd'hui dans la tourmente. Depuis quelques semaines, des voix reprochent à l'entre-



prise son poids dans le système de santé, son influence politique et interrogent sa capacité à sécuriser les données numériques engendrées dans le cadre de la vaccination.

Défiance. Cette crise de confiance, relayée par plusieurs médias nationaux dont *Le Monde* et France Info, traduit un sentiment répandu dans le monde de la santé, où le privé sent parfois le soufre.

Aussi innovante soit la French Tech, les entreprises lucratives ont encore bien du mal à intégrer ce microcosme sans courir le risque d'un procès en cupidité. « Quand un acteur privé intègre l'écosystème, il fait face à une vigilance accrue, renforcée par le prisme du service public de santé, notion très française que l'on retrouve dans l'éducation nationale. Persiste toujours l'idée réductrice que le privé est là pour réduire les coûts et non

pour apporter une expertise additionnelle », analyse Romain Revellat, cofondateur d'Happytal, société de conciergerie hospitalière accusée de tous les maux en 2019.

Les bons d'un côté, les méchants de l'autre: Doctolib est la dernière victime de cette vision caricaturale de la santé. Principal grief? S'être immiscé dans les interstices du système en profitant de ses

Page 2

Ménage à trois et pas de deux dans l'assurance-vie

Mariage

AVIVA QUI? LE MÉNAGE à trois entre l'assureur britannique désireux de céder sa filiale française, le groupe mutualiste Aéma, et l'association d'épargnants Afer, dont le contrat d'assurance-vie est géré par Aviva France, s'est vite transformé en pas de deux. Jeudi, Aviva s'est fendu d'une petite ligne dans son communiqué de mise à jour de résultats trimestriels pour annoncer avoir signé le contrat de vente de sa branche tricolore, sans mentionner avec qui. L'heureux époux, il s'agit bien d'Aéma. En attente de l'accord

des autorités de régulation, le mutualiste s'est déjà projeté dans le mariage, pour lequel il va verser 3,2 milliards d'euros. Il a dit jeudi son intention de nommer comme directeur général d'Aviva France

Philippe Soret en remplacement de Patrick Dixneuf, une fois l'opération réalisée - normalement d'ici à octobre. Mais mariage avec qui? Aviva France... ou Afer? L'association s'est autoplacée au

centre du jeu. A l'occasion d'une conférence de presse ce même jour, son président Gérard Bekerman, sous les yeux bienveillants d'Adrien Couret, directeur général d'Aéma, et Pascal Michard, président de la Macif, a décrit sa vision de l'union sacrée, alternant flatterie envers l'Aéma son « partenaire préféré » aux « affinités associatives et mutualistes », avec des engagements à respecter. Car l'Afer apporte une dot: « Un petit million d'adhérents » - aujourd'hui 760 000 mais Gérard Bekerman souhaite atteindre le million d'ici à 3 ans - et donc « il faudra être prêt à partager le gâteau avec nous, à ne

pas être égoïste », a insisté le président.

En guise de contrat pré-nuptial, il souhaite créer une « compagnie des assurés », c'est-à-dire permettre aux adhérents de détenir une petite partie du capital de la structure où est logé le contrat Afer. Cela passerait par une unité de compte créée pour l'occasion. L'Afer souhaite aussi prendre plus de risques sur les marchés financiers, elle est ouverte aux ventes croisées... Aéma rachète Aviva France, mais le ton est donné: c'est à l'Afer qu'il a affaire!

Jade Grandin de l'Épervier
@JadeGrandin

Une redistribution très forte, selon l'Insee



Deux études de l'Insee invitent à jeter un regard différent sur les inégalités et l'impact de la crise sanitaire. L'institut national de la statistique calcule ainsi pour la première fois l'impact des services publics, à l'instar du système de santé, sur la réduction des inégalités sociales.

Page 4

Mohammed VI veut libérer l'économie marocaine

Une commission spéciale suggère des réformes pour doubler le PIB par habitant du royaume d'ici à 2035 Page 6

Rwanda: « La vérité vaut mieux que des excuses »

L'historien Stéphane Audoin-Rouzeau réagit au discours d'Emmanuel Macron sur le génocide de 1994 Page 7